

Amitié **P**artage **A**ide **L**ogistique, matérielle et morale
14 quai Gambetta, 71100 CHALON sur SAONE
*Une équipe de bénévoles qui apportent sans intermédiaire, aide et soutien
dans la région chalonnaise et différents pays.*



site : apail.fr



ASTI BP 30258 71106
Chalon /Saône Cedex

**Association de Solidarité
avec Tou-te-s les Immigré-e-s.**

Co-Parrainage financier pour loger un couple arménien

« S'unir pour refuser l'inacceptable »

Elmira et Nerses, après 6 ans passés en France en foyer comme demandeurs d'asile, sans ressources, sans droit au travail, sont en cours de régularisation. Leur horizon s'éclaircit enfin !

Ayant dû fuir l'Arménie, leur pays de naissance lors de la guerre contre l'Azerbaïdjan sans possibilité de retourner chez eux où leur vie est menacée, ils vont enfin pouvoir commencer une nouvelle vie et par la suite, se prendre en charge en travaillant.

Elmira et Nerses, tous deux sexagénaires, sont membres de notre association APAIL.

Musicienne, violoniste et soprane, Elmira fait partie depuis 2014 de l'Orchestre de Chambre Chalonnais et de l'Ensemble Choral Chalonnais. Tous deux sont bénévoles à la banque alimentaire et continuent l'apprentissage de notre langue ; ils ont obtenu le Diplôme Initial de Langue Française.

SOS : Ils doivent quitter le foyer et pour se loger, dans un premier temps, ils ont besoin de nous tous !

N'ayant droit à aucune prestation sociale, ils vont avoir besoin d'un coup de pouce pour accéder à un logement privé. C'est pourquoi nous démarrons ce co-parrainage, APAIL complétera.

APAIL, en partenariat avec l'ASTI, cherche à loger rapidement et décentement ce couple dans un studio, grâce à un co-parrainage qui permettra de régler le loyer et les charges d'un T1.

Concrètement, pour ce parrainage, nous vous proposons le formulaire ci-dessous.

Nous informerons les donateurs du déroulement de ce parrainage et de la situation du couple.

Les dons se feront à ASTI qui délivrera un reçu fiscal à chaque donateur le désirant.

N'hésitez pas à nous contacter et à demander des précisions si nécessaire !

Avec nos chaleureux remerciements pour votre solidarité,

Pour APAIL, la présidente S Chevat
Pour ASTI, le président S Boyer

apail@live.fr
astirefugies@gmail.com

Promesse de co-parrainage pour loger le couple arménien - fiche à envoyer à APAIL

M /Mme

Adresse

Mail

Tel

Parraine la famille en envoyant un chèque *en précisant pour Elmira/Nerces* de à l'ordre de ASTI

Fait un virement régulier mensuel ou ponctuel et demande un RIB de ASTI

Demande un reçu fiscal

Date et Signature

ASTI Association reconnue d'intérêt général. Cet agrément permet :

Pour les particuliers une déduction fiscale de 66% du don dans un maximum de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises, une déduction de 60% du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires annuel hors taxe.